



AMBASSADE DE FRANCE AUX PAYS-BAS

Chancellerie diplomatique

La Haye, le 13 octobre 2014

N°2014-259608

L'Ambassade de France présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (Secrétariat de l'Assemblée des Etats parties) et, se référant à sa note verbale ICC-ASP/13/SP/61 en date du 1^{er} septembre 2014, a l'honneur de l'informer de ce qui suit. Le Gouvernement de la République française a décidé de présenter la candidature de M. Richard VENEAU à l'élection au poste de membre du Comité du budget et des Finances (CBF) de la Cour pénale internationale, lors des élections qui se tiendront à l'occasion de la treizième session de l'Assemblée des Etats Parties au mois de décembre 2014 à New York.

Diplômé de Sciences Politiques Paris, de l'Ecole des hautes études commerciales de Paris et titulaire d'un master en droit fiscal internationale, M. Veneau occupe actuellement les fonctions de conseiller principal auprès du Secrétariat Général de la Banque Européenne d'Investissement. Auparavant, il a occupé différents postes de direction au sein de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe et auprès de différents organismes bancaires et financiers qui lui ont permis d'acquérir une solide expérience du contrôle de gestion et des processus budgétaires ainsi que du contrôle financier.

Ainsi que l'indique son curriculum vitae, joint à cette note verbale, M. Richard VENEAU remplit, en conséquence, les qualités requises au paragraphe 2 de l'annexe de la résolution portant création du Comité du Budget et des finances./

L'Ambassade de France saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale les assurances de sa très haute considération.

P. J. : CV en français et en anglais

Cour pénale internationale
Secrétariat de l'Assemblée des Etats parties
La Haye

